

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 46

**MINISTERE
DES TRANSPORTS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 602: AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT ET DE METEOROLOGIE	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	15
2.2.	PROGRAMME 603: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRANSPORT	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	25
2.3.	PROGRAMME 607: DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	34
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	36
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	41

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	42
3.2.	LEÇONS APPRISES	45
3.3.	PERSPECTIVES	46

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Conformément aux nouvelles orientations stratégiques de l'Etat, définies par le Gouvernement et inspirées de la *Vision Cameroun Horizon 2035*, du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la loi de 2007 portant Régime Financier de l'Etat (RFE), le Ministère des Transports (MINT) s'est fixé trois objectifs stratégiques, à savoir :

mettre en place un cadre institutionnel et infrastructurel cohérent, capable de suivre, de s'adapter à l'évolution et à la dynamique des échanges, tout en s'arrimant aux exigences de la mondialisation ;

mettre en place un système intégré, sûr et fiable, à travers plus de cohérence multimodale et favoriser la réduction des accidents tout en faisant décroître les délais et coûts de transport, aussi bien sur le périmètre national que dans le cadre des opérations de passage des marchandises en transit ;

2. mettre en place un système de collecte moderne et performant de traitement et de diffusion des données météorologiques.

En effet, les contraintes nationales, sous-régionales et régionales, en perpétuelle évolution, imposent la modernisation permanente des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, routières, maritimes et météorologiques, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs globaux du DSCE.

Les priorités nationales, dans ce sous-secteur, consistent non seulement à mettre en place des politiques permettant de mieux cerner l'évolution et la dynamique des échanges, tout en s'arrimant aux exigences de la mondialisation, mais aussi à privilégier une approche multimodale afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré et performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert sur les pays voisins, dans l'optique de faire du Cameroun un carrefour des échanges en Afrique centrale.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2012/250 du 1er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports (MINT), le Ministre des Transports est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de transports et de sécurité routière.

A ce titre, il est chargé :

- d'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives aux transports ;
- d'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives à la sécurité et à la prévention routières, en liaison avec les administrations concernées ;
- de veiller au développement coordonné de tous les modes de transport ;

- d'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports aériens, ferroviaires, routiers, maritimes et fluviaux ;
- d'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports routiers et de la sécurité routière, en liaison avec les administrations concernées ;
- de suivre la mise en œuvre et l'exécution du plan sectoriel des transports ;
- de l'aviation civile, des navigations fluviales et maritimes, des transports routiers et ferroviaires et de la météorologie ;
- d'assurer la formation professionnelle des personnels de transports.

Au regard des missions sus-listées du MINT, il ressort que le Gouvernement a accordé une importance particulière aux activités de transport dans la stratégie de développement de l'économie camerounaise.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour rendre effectifs les objectifs sus-évoqués, le Ministère des Transports s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support, dans le cadre de son Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2014-2018, tels que déclinés ci-après :

- **Programme 607** : Développement et réhabilitation des infrastructures de Transport ;
- **Programme 602** : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport et amélioration du système des données météorologiques ;
- **Programme 603** : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports.

Les trois (3) programmes du Ministère des Transports ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux facteurs suivants :

- de nombreuses instructions du Chef de l'Etat appelant à la redynamisation du système des Transports, en général, et le transport de masse, en particulier, par la recherche des financements pour l'exécution des projets de seconde génération prévue en 2015 ;
- une crise sécuritaire au niveau des frontières du pays. Après la déclaration de guerre du Chef de l'Etat à la secte Boko Haram, le Ministère des Transports a entrepris, en vue de la sécurisation des différents modes de transports, la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipements de sécurité pour le filtrage des personnes et des bagages dans les gares routières, les aéroports, les gare-voyageurs et les ports ;
- la poursuite de la mise aux normes des infrastructures portuaires et aéroportuaires (arrimage au code ISPS et la certification) ;
- la poursuite de la construction, de l'aménagement et de l'installation des stations météorologiques à travers le triangle national ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sur la stratégie de la sécurité routière.

Pour ce qui est de l'exécution du budget de l'Etat, il convient de noter que l'application PROBMIS a connu une amélioration en 2015.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 602

AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES
DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT ET DE METEOROLOGIE

Responsable du programme

Madame ONGOLO ZOGO Valérie
Division des Etudes, de la Programmation, de la Planification et de la Coopération

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif stratégique de ce programme est de réduire le nombre des victimes sur nos routes, d'améliorer la sécurité et la sûreté dans les ports, dans nos aéroports et de densifier notre système de production et de transmission des données météorologiques.

Il s'agit, dans le domaine aérien, de mettre les aéroports aux normes de sécurité internationales de l'OACI et d'adapter les services d'assistance au sol aux normes l'IATA.

Dans le domaine portuaire et maritime, il est question de mettre les installations portuaires et maritimes en conformité avec les codes et règlements internationaux (ISPS) et de sécuriser les installations portuaires.

En ce qui concerne le domaine ferroviaire, on a entrepris de sécuriser les passages à niveaux et de réduire le nombre d'accidents en assurant une veille sur le tronçon existant.

S'agissant du sous-secteur de la météorologie, il est question de réhabiliter et d'équiper les stations météorologiques, les postes climatologiques et les postes pluviométriques pour obtenir des données fiables et des prévisions météorologiques pertinentes, dans l'optique de renforcer la sûreté et la sécurité dans les domaines portuaire, maritime, ferroviaire et routier.

Ce programme comporte cinq actions, au total, qui couvrent les quatre sous-secteurs majeurs des transports et la météorologie. Dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme, au cours de l'exercice 2015, seulement deux actions ont été retenues, à savoir :

Ø **L'action 2: Renforcement de la sûreté et sécurité dans le domaine aérien;**

Ø **L'action 5: Renforcement de la sûreté/sécurité dans le domaine routière.**

OBJECTIF	Augmenter le niveau de sécurité et sûreté des infrastructures de transport et des informations météorologiques	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures certifiées aux normes et standards de l'OACI
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	2.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SURETÉ DANS LES TRANSPORTS FÉROVIAIRES Action 02: RENFORCEMENT DE LA SURETÉ ET SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE AÉRIEN Action 03: RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME Action 04: AMÉLIORATION DES UNITÉS DE PRODUCTION DES INFORMATIONS MÉTÉOROLOGIQUES Action 05: RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE ROUTIÈRE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 631 883 000	CP 2 631 883 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Madame ONGOLO ZOGO Valérie, Division des Etudes, de la Programmation, de la Planification et de la Coopération	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le défi de la modernisation de l'économie camerounaise passe par la mise en place d'infrastructures fiables et arrimées aux normes internationales de sûreté et de sécurité. Ce programme est encadré par les orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). A ce document, s'ajoute la Loi n° 006/2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat (RFE). Le top management du Ministère des Transports s'est employé à mettre en œuvre le programme 602 dans un environnement marqué par :

- la poursuite de la mise aux normes des aéroports et des ports en vue de répondre aux exigences internationales (*plusieurs actions sont prévues à cet effet pour les aéroports de Douala, Yaoundé-Nsimalen, Garoua et Maroua-Salak, notamment en ce qui concerne le renouvellement des équipements.*);
- le renforcement des mesures de sécurité dans tous les modes de transport du fait de la menace BOKO HARAM (*institution des fouilles systématiques des passagers à l'embarquement et au débarquement par les entreprises de voyages de tous les sous-secteurs des transports*);
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sur la stratégie de la sécurité routière (*phase de répression des Officiers de Police Judiciaire à compétences spéciales du Ministère des Transports appuyés par les forces de l'ordre ; la mise en opération du projet gouvernemental d'enlèvement des obstacles et des véhicules mal garés le long des axes routiers.*) ;
- la poursuite de l'installation des équipements météorologiques (*renforcement du réseau synoptique de base du Cameroun, à travers la construction et /ou la réhabilitation de six (6) stations synoptiques, de cinq (5) postes climatologiques et de (100) postes pluviométriques*).

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le programme 602 avait pour objectif d'augmenter le niveau de sécurité et de sûreté des infrastructures de transports et des informations météorologiques. Pour atteindre cet objectif, les activités menées dans le cadre de ce programme se déclinent par sous-secteur ainsi qu'il suit :

Ø Sous-secteur maritime et portuaire

Deux faits majeurs méritent d'être relevés.

Face aux problèmes de congestion du port de Douala, notamment pour ce qui est du volet sécurité, le CNCC a entrepris à travers un partenariat avec Douala International Terminal (DIT), d'identifier les Chargeurs dont les cargaisons sont en dépassement des délais de franchise et de trouver les solutions appropriées devant aboutir à leur enlèvement.

Les différentes visites des Gardes côtes américains au port de Douala, dont la dernière a eu lieu la semaine dernière, ont permis de confirmer les avancées réalisées par cette plateforme portuaire pour sa mise aux normes ISPS. Toutes ces initiatives ont contribué à réduire considérablement le niveau d'engorgement du port de Douala.

Ø Sous-secteur aérien

Concernant la sécurité aérienne, les activités suivantes ont été réalisées :

- la conduite des actions de mise en place du cadre réglementaire de la sécurité. Notons, à cet effet, la mise à jour de l'arrêté relatif aux normes de conception, de construction et d'exploitation des aérodromes ; l'arrêté relatif à la procédure d'interception des aéronefs ;
- le renforcement des actions de formation et d'habilitation du personnel. A titre d'illustration, nous avons l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et pénales pour la résolution des problèmes de sécurité, l'élaboration d'un programme de formation des inspecteurs ;
- la résolution des problèmes de sécurité à travers le démantèlement de l'antenne DIGICOM à Douala, l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux dysfonctionnements de la centrale électrique de Yaoundé Nsimalen, pour ne citer que ces deux exemples.

En matière d'infrastructures et d'équipements de sécurité, plusieurs grands projets ont été engagés :

- l'acquisition des équipements pour les tours de contrôle des aéroports de Maroua, Bafoussam et Ngaoundéré ;
- l'installation et la mise en service de l'ILS de Maroua Salak, depuis le 10 avril 2015 ;
- la mise en service de la centrale électrique haute qualité de Maroua ;
- la mise en service de la station automatique de météorologie aéronautique de Maroua et Bafoussam);
- la mise en service du système de balisage mobile de Bafoussam ;
- le renforcement du parc de véhicules incendie à Bertoua, Batouri, Bamenda, Tiko, Koutaba et Manfé.

Concernant la sûreté aérienne, les actions entreprises pour le renforcement des équipements de sûreté dans les aéroports sont les suivantes:

- l'élaboration de la documentation opérationnelle et de la réglementation y relative ;

- la certification/habilitation des agents de sûreté ;
- l'acquisition d'équipements d'inspection filtrage des aéroports de Maroua Salak, Garoua, Ngaoundéré et Bafoussam;
- la réhabilitation de la route de contournement de l'aéroport de Bafoussam, et la construction de la clôture de sûreté ;
- la construction de poste d'inspection et de filtrage à l'aéroport de Maroua Salak, et l'aménagement d'une zone de tri-bagages.

Ø Sous-secteur routier

S'agissant de la prévention et de la sécurité routière, la principale action visait la réduction du nombre de morts sur les routes à travers l'acquisition des grues d'enlèvement des obstacles. Relativement à l'exploitation de ce matériel, les activités menées concernent, l'élaboration et la signature de la convention avec le MATGENIE, l'acquisition de cinq (05) grues d'enlèvement des obstacles, dont deux (02) de capacités de quatre (04) tonnes, deux (02) de capacités de dix (10) tonnes et une grues (01) de capacité de vingt (20) tonnes, puis le recrutement et la formation dans les prochains jours des conducteurs de ces engins.

Ø Sous-secteur de la météorologie

Les activités ci-après ont été menées :

- 1- l'organisation, à Yaoundé, du Conseil des Ministres de l'Afrique Centrale en charge de la météorologie, du 20 au 24 avril 2015. A l'issue de cette rencontre, le Cameroun a obtenu le siège du Centre Climatique Régional pour l'Afrique centrale, dénommé **Centre d'Application et de Prévisions Climatologiques de l'Afrique Centrale (CAPC-AC)**, le 25 mai 2015 ;
- 2- la participation au 17^{ème} Congrès de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), en juin 2015, à Genève, congrès à l'issue duquel le Cameroun a été élu membre du Conseil exécutif de cette organisation ;
- 3- l'élaboration, la production et la diffusion, à la CRTV notamment, des informations météorologiques destinées au grand public.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	60%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 988 120 345	CP 1 988 120 345
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 583 762 655	Ecart CP 583 762 655
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 628 944 632	CP 1 964 300 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,81 %	98,8 %

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Les tableaux de bord ci-après présentent action par action, les performances obtenues par le programme 602 du Ministère des Transports. Deux actions ont été retenues au titre dudit programme :

Action 01 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SURETÉ DANS LES TRANSPORTS FÉRROVIAIRES								
OBJECTIF	Sécuriser les passages à niveau							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de passages à niveau sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02 RENFORCEMENT DE LA SURETÉ ET SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE AÉRIEN

La dotation initiale de 1 695 883 000 allouée à cette action a servi à la réalisation des extrants ci-après :

la conduite des actions de mise en place du cadre réglementaire de la sécurité. Notons, à cet effet, la mise à jour de l'arrêté relatif aux normes de conception, de construction et d'exploitation des aérodromes ; l'arrêté relatif à la procédure d'interception des aéronefs ;

ü le renforcement des actions de formation et d'habilitation du personnel. A titre d'illustration, nous avons l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et pénales pour la résolution des problèmes de sécurité, l'élaboration d'un programme de formation des inspecteurs ;

la résolution des problèmes de sécurité à travers le démantèlement de l'antenne DIGICOM à Douala, l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux dysfonctionnements de la centrale électrique de Yaoundé Nsimalen, pour ne citer que ces deux exemples.

exemples.

OBJECTIF	Mettre les aéroports aux normes de sécurité internationale OACI								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'installations dans le domaine aérien mise en conformité aux normes et standards de l'OACI et IATA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 67%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 695 883 000	1 695 883 000	1 067 196 847	1 067 196 847	1 695 883 000	1 695 883 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été exécutée dans un contexte marqué par : la poursuite de la mise aux normes des aéroports et des ports en vue de répondre aux exigences internationales.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans l'optique de renforcer la sûreté et la sécurité dans le domaine aérien, les activités ci-après ont été réalisées : - la conduite des actions de mise en place du cadre réglementaire de la sécurité. Notons, à cet effet, la mise à jour de l'arrêté relatif aux normes de conception, de construction et d'exploitation des aérodromes ; l'arrêté relatif à la procédure d'interception des aéronefs ; -le renforcement des actions de formation et d'habilitation du personnel. A titre d'illustration, nous avons l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et pénales pour la résolution des problèmes de sécurité, l'élaboration d'un programme de formation des inspecteurs ; - la résolution des problèmes de sécurité à travers le démantèlement de l'antenne DIGICOM à Douala, l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux dysfonctionnements de la centrale électrique de Yaoundé Nsimalen, pour ne citer que ces deux exemples.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La dotation initiale de 1 695 883 000 allouée à cette action a servi à la réalisation des extrants suscités.
Perspectives 2016	En matière d'infrastructures et d'équipements de sécurité, plusieurs grands projets ont été engagés : -l'acquisition des équipements pour les tours de contrôle des aéroports de Maroua, Bafoussam et Ngaoundéré ; -l'installation et la mise en service de l'ILS de Maroua Salak, depuis le 10 avril 2015 ; -la mise en service de la centrale électrique haute qualité de Maroua ; -la mise en service de la station automatique de météorologie aéronautique de Maroua et Bafoussam); -la mise en service du système de balisage mobile de Bafoussam ; -le renforcement du parc de véhicules incendie à Bertoua, Batouri, Bamenda, Tiko, Koutaba et Manfé. Concernant la sûreté aérienne, les actions entreprises pour le renforcement des équipements de sûreté dans les aéroports sont les suivantes: -l'élaboration de la documentation opérationnelle et de la réglementation y relative ; -la certification/habilitation des agents de sûreté ; - l'acquisition d'équipements d'inspection filtrage des aéroports de Maroua Salak, Garoua, Ngaoundéré et Bafoussam; - la réhabilitation de la route de contournement de l'aéroport de Bafoussam, et la construction de la clôture de sûreté ; -la construction de poste d'inspection et de filtrage à l'aéroport de Maroua Salak, et l'aménagement d'une zone de tri-bagages.

Action 03 RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME								
OBJECTIF	Mettre les installations portuaires et maritimes en conformité avec les codes et règlements internationaux (ISPS*). Sécuriser les installations portuaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'installations portuaires certifiés ISPS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 Amélioration des unités de production des informations météorologiques

OBJECTIF	Produire des données fiables pour des prévisions météorologiques et climatologiques relatives à la sécurité des transports, l'agriculture et autres domaines d'activités socio-économiques.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stations et postes fonctionnels (réhabilitées et équipées)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		23.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		36.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 05 Renforcement de la sûreté/sécurité dans le domaine routière

La dotation initiale de 936 000 000 allouée à cette action a servi non seulement à la réalisation des extrants suscités, mais aussi à la réalisation de certains extrants de la météorologie notamment :

- ü la diffusion du bulletin météo à la CRTV;
- ü l'aménagement des plates formes et sécurisation des stations météorologiques automatiques ;
- ü la construction d'un centre météorologique national ;
- ü la fourniture de la bande passante pour données météorologiques ;
- ü l'acquisition des équipements de télécommunication à la Direction Nationale de la Météorologie (DIRMET).

OBJECTIF	Réduire le nombre d'accidents								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de décès dus aux accidents de la route				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 87.5%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		480.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		420.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		450						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	936 000 000	936 000 000	920 923 498	920 923 498	933 121 632	933 121 632	99,48 %	99,48 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été exécutée dans un contexte marqué par : -la réduction de l'insécurité au sens des accidents de la route ; -la réduction de l'insécurité au sens des actes illicites et du terrorisme ; -un accent particulier mis sur le trafic en transit.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans l'optique de renforcer la sûreté et la sécurité dans le domaine routier, les activités ci-après ont été réalisées : - la formation des agents du Ministère des Transports, en charge des actions de prévention et sécurité routières, au contrôle et à la répression des infractions liées à la sécurité routière ; - l'effectivité des campagnes de proximité de prévention routière dans les établissements scolaires des villes de l'Ouest et du Sud.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La dotation initiale de 936 000 000 allouée à cette action a servi non seulement à la réalisation des extrants suscités, mais aussi à la réalisation de certains extrants de la météorologie notamment : - la diffusion du bulletin météo à la CRTV; - l'aménagement des plates formes et sécurisation des stations météorologiques automatiques ; - la construction d'un centre météorologique national ; - la fourniture de la bande passante pour données météorologiques ; - l'acquisition des équipements de télécommunication à la Direction Nationale de la Météorologie (DIRMET).								

Perspectives 2016	Comme perspectives il est envisagé : - d'acquérir des véhicules 4x4 pour la prévention routière dans les services déconcentrés ; - de produire et diffuser des messages audiovisuels et cybernétiques sur la prévention routière ;
-------------------	--

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 603

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
TRANSPORT

Responsable du programme

Monsieur AVAH BEYEME Nestor Blaise
Directeur des Affaires Générales

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 603 intitulé Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des Transports a pour objectif d'améliorer la coordination des services tout en assurant la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère des Transports. Il permet également de rationaliser le management des ressources humaines et matérielles, en vue d'optimiser le rendement des administrations et d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. L'indicateur retenu dans le cadre de ce programme est le *Taux de réalisation du plan d'actions*. Il est question ici d'améliorer ce taux pour 2016.

Programme Piloté par M. Jean Pierre SOH, Secrétaire Général, ce programme, comporte 3 actions budgétisées à savoir:

Action 2 : Promotion de la bonne gouvernance;

Action 4: Amélioration des moyens et conditions de travail ;

Action 5: Communication et relation publique ;

Action 6: Gestion des ressources documentaires ;

Action 7: Améliorer le cadre de travail.

OBJECTIF	Améliorer les performances du service public et restaurer l'autorité de l'Etat	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de plaintes des usagers du MINT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	25.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE Action 02: PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE Action 03: PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SOUS-SECTEUR Action 04: AMÉLIORATION DES MOYENS ET CONDITIONS DE TRAVAIL Action 05: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 06: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 07: AMÉLIORER LE CADRE DE TRAVAIL	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 443 107 000	CP 3 023 107 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Monsieur AVAH BEYEME Nestor Blaise, Directeur des Affaires Générales	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 603 du Ministère des Transports a été exécuté dans un contexte général marqué par la nécessité de poursuivre l'amélioration des conditions de travail, de redéployer les personnels issus des grandes écoles et ceux venant des autres Départements ministériels et de renforcer des capacités du personnel.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 603 était d'améliorer la coordination des services tout en assurant la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère des Transports. Pour y parvenir, des travaux de construction, de réhabilitation et d'aménagement ont été menés aussi bien dans les services centraux que déconcentrés. De manière générale, les objectifs assignés à ce programme ont été atteints au cours de l'exercice 2014.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	40%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	93,33%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 649 524 147	CP 5 229 524 147
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -2 156 417 147	Ecart CP -2 156 417 147
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 878 821 432	CP 4 928 400 000
TAUX DE CONSOMMATION	64,07 %	92,24 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte du résultat a été possible grâce à: - une meilleure programmation des marchés ; - une meilleure appropriation du concept de budget – programme par les responsables des programmes ; - une meilleure coordination des services ; - l'amélioration du cadre et des conditions de travail; - la désignation des acteurs de la chaîne des résultats. Les ressources du programme 603 ont été utilisées pour la mise en œuvre des trois actions du Programme. <u>NB</u> : l'indicateur ne rend pas suffisamment compte de toutes les actions du programme.	
PERSPECTIVES 2016	Pour l'exercice 2016, tout en tenant compte de la modicité de l'enveloppe budgétaire, il sera question de poursuivre la construction des délégations suscitées et surtout de résoudre le problème des dépenses exécutées mais non ordonnancées (DENO), conformément aux exigences des Ministères en charge des finances et de l'économie. Quelques services seront également équipés en raison de la conjoncture.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Les tableaux de bord ci-après présentent action par action, les performances obtenues par le programme 603 du Ministère des Transports. Trois actions ont été retenues au titre dudit programme :

Action 01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE								
OBJECTIF	Renforcer l'arsenal juridique du MINT pour accroître l'efficacité							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nouveaux textes disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		112.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		124.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02 PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

L'atteinte du résultat a été possible grâce à:

- une meilleure programmation des marchés ;
- une meilleure appropriation du concept de budget – programme par les responsables des programmes ;
- une meilleure coordination des services.

une meilleure coordination des services.

OBJECTIF	Améliorer la qualité du service.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports produits par les services d'inspection				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55,55%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		18.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		14					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	136 600 000	136 600 000	78 372 362	78 372 362	123 880 400	123 880 400	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cet te action a été exécutée dans un contexte marqué par : La nécessité d'une bonne coordination des services et des programmes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Concernant la bonne gouvernance, les activités ci après ont été réalisées : - une meilleure programmation des marchés ; - une meilleure appropriation du concept de budget – programme par les responsables des programmes ; - une meilleure coordination des services.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'atteinte du résultat a été possible grâce à: - une meilleure programmation des marchés ; - une meilleure appropriation du concept de budget – programme par les responsables des programmes ; - une meilleure coordination des services.							
Perspectives 2016	Pour l'exercice 2016, il sera question de : poursuivre la construction des délégations et surtout de résoudre le problème des dépenses exécutées mais non ordonnancées (DENO).							

Action 03 PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SOUS-SECTEUR

OBJECTIF	Améliorer la qualité du service.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		327.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		455.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 AMÉLIORATION DES MOYENS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Appropriation du budget programme ;
- Non disponibilité de la stratégie du secteur des infrastructures ;
- Non disponibilité de la stratégie sectorielle du secteur des transports.

Non disponible de la stratégie sectorielle du secteur des transports.

OBJECTIF	Accroître le rendement du personnel								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de réalisation des d'actions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 785 507 000	1 785 507 000	4 103 474 678	4 103 474 678	1 689 626 000	1 689 626 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été effectuée dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnels.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités réalisées dans le cadre de cette action ont été les - travaux de finition de la salle des archives ; - équipement de la salle des archives; - poursuite des constructions des délégations régionales et départementale.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Appropriation du budget programme ; - Non disponibilité de la stratégie du secteur des infrastructures ; - Non disponibilité de la stratégie sectorielle du secteur des transports.								
Perspectives 2016	Le Ministère des Transports envisage de poursuivre la réhabilitation des archives pour un rendement efficace.								

Action 05 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

- Appropriation du budget programme ;
- Non disponibilité de la stratégie du secteur des infrastructures ;
- Non disponibilité de la stratégie sectorielle du secteur des transports ;

Non disponible de la stratégie sectorielle du secteur des transports ,

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au sein du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,6%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	41 000 000	41 000 000	41 000 000	41 000 000	35 000 000	35 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette a été effectuée dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités réalisées dans le cadre de cette action ont été les - travaux de finition de la salle des archives ; - équipement de la salle des archives.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Appropriation du budget programme ; - Non disponibilité de la stratégie du secteur des infrastructures ; - Non disponibilité de la stratégie sectorielle du secteur des transports.							
Perspectives 2016	Le Ministère des Transports envisage de poursuivre la réhabilitation des archives pour un rendement efficace.							

Action 06 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Appropriation du budget programme ;
- Non disponibilité de la stratégie du secteur des infrastructures ;
- Non disponibilité de la stratégie sectorielle du secteur des transports ;

Non disponible de la stratégie sectorielle du secteur des transports ,

OBJECTIF	Accroître qualitativement/quantitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	35 000 000	35 000 000	24 680 247	24 680 247	35 000 000	35 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette a été effectuée dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités réalisées dans le cadre de cette action ont été les - travaux de finition de la salle des archives ; - équipement de la salle des archives;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Appropriation du budget programme ; - Non disponibilité de la stratégie du secteur des infrastructures ; - Non disponibilité de la stratégie sectorielle du secteur des transports ;							
Perspectives 2016	Le Ministère des Transports envisage de poursuivre la réhabilitation des archives pour un rendement efficace.							

Action 07 AMÉLIORER LE CADRE DE TRAVAIL

Tous les postes de responsabilité pourvus dans les services centraux et déconcentrés

Tous les postes de responsabilité pourvus dans les services centraux et déconcentrés

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnes disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,33%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 445 000 000	1 025 000 000	2 401 996 860	981 996 860	2 445 000 000	1 025 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette a été effectuée dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnels. A cela il faut ajouter également l'insuffisance des bâtiments, des équipements et du matériel de bureau ainsi que la vétusté des locaux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Plusieurs actions ont été réalisées dans cette action. Il s'agit notamment des: - la construction des clôtures dans les délégations de l'Est, de l'Extrême Nord, Ouest, Nord-Ouest et du Noun ; - l'aménagement d'une salle d'archive ; - l'aménagement des salles de conférence ; - l'aménagement des bâtiments dans les services centraux ; - l'équipement des services centraux et déconcentrés ; - la construction des délégations régionales du Centre et du Sud (1^{ere} phase) ont été amorcés ; - l'aménagement des clôtures de la guérite, de la délégation régionale du littoral ; - l'équipement des services centraux en matériels et mobiliers de bureaux des services centraux et déconcentrés s'est également poursuivi. l'aménagement du bâtiment annexe n°2.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Tous les postes de responsabilité pourvus dans les services centraux et déconcentrés.							
Perspectives 2016	Le Ministère des Transports envisage de Poursuivre les constructions des délégations, de réfectionner et d'équiper les bureaux en matériels divers.							

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 607

DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
DE BASE

Responsable du programme

Monsieur MENGUE MENGUE Joseph
Conseiller Technique N° 1

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 607 intitulé « Développement et réhabilitation des infrastructures de transports vise à dynamiser le secteur des infrastructures dans la perspective de l'atteinte de l'objectif de l'émergence à l'horizon 2035. »

Les objectifs spécifiques de ce programme sont les suivants :

- rénover les infrastructures ferroviaires ;
- moderniser les infrastructures aéroportuaires ;
- améliorer la qualité des infrastructures de navigation maritime
- accroître la mobilité urbaine.

Pour chacun de ces objectifs, les cinq groupes d'actions prescrites retenues se déclinent ainsi qu'il suit :

1- Construction et réhabilitation des infrastructures ferroviaires

Les actions prévues sont notamment les suivantes :

Les principaux intervenants dans ce sous-secteur sont outre le MINT, la CAMRAIL, le COMIFER, le MINEPAT, le MINDUH, la Communauté Urbaine de Kribi (CUK), la Communauté Urbaine de Limbe (CUL), le PAD, les opérateurs privés, les institutions financières et la société civile.

2- Construction et réhabilitation des infrastructures aéroportuaires

Il s'agit de réhabiliter et de mettre aux normes OACI, les aéroports de Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua-Salak. Cette action consiste à renouveler divers équipements aéroportuaires et à réhabiliter les pistes et chaussées endommagées. Les principaux intervenants dans ce domaine en dehors du MINT sont : le MINDEF, la CCAA, ASECNA, les ADC et la DGSN.

3- Construction et réhabilitation des infrastructures maritimes, portuaires, fluviales et lacustres

Les intervenants dans ce sous-secteur en plus du MINT sont : le MINEPAT, le MINDUH, l'APN, le Port Autonome de Douala (PAD), la Communauté Urbaine de Kribi (CUK), la communauté urbaine de Limbe (CUL), les opérateurs privés, les institutions financières et la société civile.

4- Amélioration des services et moyens de transports

Ici, l'accent est mis non sur la réhabilitation des infrastructures existantes dans l'optique d'améliorer la mobilité des biens et des personnes ainsi que le trafic passagers et fret.

5- Développement coordonné de tous les modes de transports

Il y a lieu de préciser que les actions 01, 02 et 03 n'ont pas reçu de financement dans le cadre de l'exécution du budget 2015.

OBJECTIF	Améliorer les conditions et coûts de transport, et accroître la mobilité	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	13.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: 1.CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT FERROVIAIRE Action 02: CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT AÉRIEN Action 03: CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES MARITIMES, PORTUAIRES, FLUVIALES ET LACUSTRES Action 04: AMÉLIORATION DES SERVICES ET MOYENS DE TRANSPORTS Action 05: DÉVELOPPEMENT COORDONNÉ DE TOUS LES MODES DE TRANSPORTS	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 508 010 000	CP 2 508 010 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Monsieur MENGUE MENGUE Joseph, Conseiller Technique N° 1	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 607 a été exécutée dans un contexte caractérisé par un climat sécuritaire instable à l'Est et à l'Extrême-Nord du pays. Ce qui a conduit à renforcer la sécurité dans les aéroports, les ports et les gares-voyageurs en acquérant les équipements de contrôle d'accès.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le programme 607 avait pour objectifs de rénover les infrastructures ferroviaires, de moderniser les infrastructures aéroportuaires, d'améliorer la qualité des infrastructures de navigation maritime et d'accroître la mobilité urbaine.. Pour atteindre ces objectifs, les activités menées dans le cadre de ce programme se déclinent par sous-secteur ainsi qu'il suit :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	7	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	50%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 945 355 508	CP 945 355 508
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 572 654 492	Ecart CP 1 572 654 492
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 504 078 075	CP 940 400 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,8 %	99,48 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les actions retenues dans ce programme portaient sur l'amélioration des services et moyens de transports et le Développement coordonné de tous les modes de transports.	

PERSPECTIVES 2016	Les perspectives envisagées pour ce programme sont regroupées par sous-secteur notamment: <u>Dans le secteur aérien :</u> Il est prévu: - la poursuite de la rénovation des aéroports secondaires ; - l'acquisition du matériel roulant pour les enquêtes d'accidents ; - la consolidation et la mise en œuvre du plan de relance de CAMAIR-Co. <u>Dans le secteur maritime et portuaire :</u> Il sera question de : - la restructuration du CNIC - la réalisation de la quasi-totalité des volets de la base logistique de Kousseri, notamment : le parking sur quatre hectares devant accueillir plus de 500 camions, un forage à pompe électrique, l'installation de lampadaires solaires, la construction de l'agence CNCC de Kousseri ; - construire un Centre de Vie situé à l'entrée Est de la ville de Douala. Ce Centre Vie comprendra notamment, un Centre d'hébergement de 120 lits pour les chauffeurs et un réfectoire pour la restauration. <u>Dans le secteur ferroviaire :</u> Il est prévu : - la finalisation des études Ngaoundéré-Ndjamena; - la poursuite des travaux de renouvellement de la section des voies ferrées Pangar-Ngaoundéré ; - le lancement de la mise en œuvre du Plan Quinquennal 2 (PQ2) ; - le démarrage des travaux de réhabilitation du tronçon des voies ferrées Douala-Kumba. <u>Dans le secteur routier :</u> Notons qu'un point sera mis sur l'implémentation des mesures pratiques en vue de la réorganisation des transports urbains de masse en rapport avec les structures décentralisées. Il sera notamment question de : - réaliser une étude en vue de l'élaboration d'une politique des transports urbain au Cameroun ; - réaliser une étude pour l'organisation et l'assainissement de l'activité des mototaxis.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Les tableaux de bord ci-après présentent action par action, les performances obtenues par le programme 607 du Ministère des Transports. Deux actions ont été retenues au titre dudit programme :

Action 01 1.Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport ferroviaire								
OBJECTIF	Améliorer l'offre de transport ferroviaire							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de KM de voies ferrées construites				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		km					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1000.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1655.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02**CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET RENOUVELLEMENT DES
INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT AÉRIEN**

OBJECTIF	Améliorer l'offre de transport aérien							
Indicateur	Intitulé:		Aéroports construits (1) et réhabilités (6), 3 aéronefs acquis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		13.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 03**CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES MARITIMES, PORTUAIRES, FLUVIALES ET LACUSTRES**

OBJECTIF	Améliorer l'offre de service portuaire, fluvial et lacustre							
Indicateur	Intitulé:		01 nouveau port construit; 02 ports réhabilités; 01 site de chantier naval aménagé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 AMÉLIORATION DES SERVICES ET MOYENS DE TRANSPORTS

Le taux de réalisation de l'indicateur s'explique par le fait qu'il ne renseigne pas effectivement sur les activités menées dans cette action.

sur les activités menées dans cette action.

OBJECTIF	Accroître la mobilité urbaine								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réseaux bus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	263 000 000	263 000 000	262 996 079	262 996 079	262 996 077	262 996 077	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le défi de l'amélioration et de la mobilité des personnes et des biens ainsi que la révision à la baisse de l'enveloppe budgétaire après validation du projet de performance des administrations, ont favorisé la mise en œuvre de cette action.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activées majeures réalisées dans le cadre de cette action sont les suivantes : ü -l'élaboration des fichiers nationaux de voyageurs ; ü -l'élaboration du fichier national des motos-taxis ; ü -l'audit des auto-écoles ; ü -la création de nouveaux centres de visite technique automobile ; ü -la mise aux normes des agences de voyage.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation de l'indicateur s'explique par le fait qu'il ne renseigne pas effectivement sur les activités menées dans cette action.								
Perspectives 2016	En vue de poursuivre le processus d'amélioration des services et moyens de transports, on a procédé à une reformulation de l'indicateur pour plus de cohérence.								

Action 05 DÉVELOPPEMENT COORDONNÉ DE TOUS LES MODES DE TRANSPORTS

Le taux de réalisation de l'indicateur s'explique par le fait qu'il ne renseigne pas effectivement sur les activités menées dans cette action.

sur les activités menées dans cette action.

OBJECTIF	Assurer la coordination de toutes les actions relatives aux différents modes de transports								
Indicateur	Intitulé:		Activités coordonnées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		75.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 245 010 000	2 245 010 000	682 359 429	682 359 429	2 241 081 998	2 241 081 998	99,78 %	99,78 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le défi de l'amélioration et de la mobilité des personnes et des biens ainsi que la révision à la baisse de l'enveloppe budgétaire après validation du projet de performance des administrations, ont favorisé la mise en œuvre de cette action.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action sont les suivantes : ü -l'élaboration des fichiers nationaux de voyageurs ; ü -l'élaboration du fichier national des motos-taxis ; ü -l'audit des auto-écoles ; ü -la création de nouveaux centres de visite technique automobile ; ü -la mise aux normes des agences de voyage.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation de l'indicateur s'explique par le fait qu'il ne renseigne pas effectivement sur les activités menées dans cette action.								
Perspectives 2016	En vue de poursuivre le processus d'amélioration des services et moyens de transports, on a procédé à une reformulation de l'indicateur pour plus de cohérence.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Pour présenter le bilan stratégique de l'exécution des programmes du MINT prévus dans le cadre du budget-programme de l'exercice 2015, il convient, tout d'abord, d'apprécier ou d'évaluer le rapprochement des résultats obtenus de l'objectif stratégique. Ensuite, il est nécessaire d'évoquer les leçons tirées de cette expérience. Enfin, il s'agit de se pencher sur les perspectives à court et à moyen termes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Evaluer le rapprochement des résultats atteints avec l'objectif stratégique du MINT consiste, au préalable, à mesurer le niveau de réalisation des actions inscrites dans les trois programmes sus-annoncés, puis évoquer les difficultés rencontrées dans la réalisation desdits programmes. Une telle démarche permet de voir si l'action de ce Département cadre avec les objectifs du DSCE et, au cas contraire, d'entrevoir des mesures correctives.

v Appréciation du niveau de réalisation des programmes

Programme 607 : développement et réhabilitation des infrastructures de transport

Ayant fait le diagnostic de l'insuffisance, de la vétusté des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et de la faiblesse de l'offre de transport urbain, les objectifs spécifiques assignés à ce programme étaient : ***moderniser les infrastructures aéroportuaires ; améliorer la qualité des infrastructures de navigation maritime et accroître la mobilité urbaine.***

Les résultats obtenus dans ledit programme ont été les suivants :

Sous-secteur aérien :

Dans ce sous-secteur les activités ci-après ont été réalisées :

- la construction de la deuxième bretelle de l'aéroport international de Douala. La réception est prévue pour décembre 2015 ;
- la réhabilitation de la chaussée aéronautique à l'aéroport International de Douala ;
- les travaux du Comité mis en place pour lever les carences constatées par l'Institut pour l'Amélioration de la Sécurité Aérienne (IASA), pour l'exploitation de CAMAIR-Co et le processus de mise en exploitation des MA60.

Sous-secteur maritime et portuaire :

S'agissant du sous-secteur maritime et portuaire, les activités ci-après ont été menées :

- la construction d'une nouvelle route dans la zone portuaire ;
- la réhabilitation de la route secondaire UDEAC ;
- la construction de la clôture de sécurisation du domaine portuaire ;
- la réalisation, par le CNCC, de son programme de développement des infrastructures d'accueil et de séjour des marchandises et des moyens de transport, ainsi qu'il suit :

Dans la ville de Kribi,

La réception et l'inauguration, en juin dernier, du tout 1er Centre de Vie des transporteurs ;

A l'entrée Est de la ville de Douala,

Les travaux, en cours, de construction du Centre de Vie de Douala pour le séjour des transporteurs de l'hinterland et des pays voisins sans littoral ; ils comprennent :

- l'aménagement d'un parking sur trois hectares devant accueillir 500 camions ;
- l'aménagement d'une voie d'accès ;
- la construction d'une clôture ;
- la construction d'un forage à pompe électrique.

A la frontière avec le Tchad,

Le recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études d'aménagement, architecturales et techniques en vue de la construction d'une base logistique à Kousséri. Les rapports de cette étude sont attendus à la fin du mois de décembre 2015.

Sous-secteur ferroviaire

Pour ce qui est du sous-secteur ferroviaire, les activités ci-après ont été notées :

- l'acquisition de quinze (15) nouvelles voitures voyageurs. La cérémonie de réception a été présidée par le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, le 19 octobre 2015 Douala ;
- l'acquisition de cinq (05) modules autorails pour assurer la liaison Douala-Yaoundé ;
- l'acquisition de quatre (04) nouvelles locomotives voyageurs.

Deuxièmement, le renouvellement des infrastructures ferroviaires.

Dans ce cadre, les activités ci-après ont été menées.

- le démarrage des études de faisabilité du projet de modernisation de la gare voyageurs de Yaoundé ;
- la construction d'une passerelle piétonne et d'une clôture à la gare voyageurs de Ngaoundéré ;
- la poursuite des travaux de substitution du tronçon des voies ferrées entre Batchenga-Ka'a, soit 78 km sur 175 km de voies renouvelées au 31 août 2015 ;
- le démarrage des travaux de renouvellement de la section des voies ferrées Douala-Yaoundé ;
- le démarrage des travaux de renouvellement de la section des voies ferrées Pangar-Ngaoundéré ;
- l'automatisation de six (06) passages à niveau (PK5), Nyalla, Hôpital général, Obobogo, etc.) ;
- la modernisation du système de signalisation lumineuse du TRANSCAM I et II ;
- la rénovation des ouvrages d'art.

Dans le sous-secteur routier

Les activités d'audit suivantes ont été réalisées dans le cadre de l'amélioration des services et moyens de transport :

- **Audit de conformité des auto-écoles** : elles ont permis de relever que sur 415 auto-écoles auditées, 166 sont conformes. Les actions de sensibilisation se poursuivent.
- **Audit des agences de voyage** : ceci a permis de constater que sur 155 compagnies de transport interurbain de personnes, 11 seulement tendent vers la conformité. Un délai moratoire pour régulariser leur situation administrative et technique, a été accordé aux compagnies non conformes.

Programme 602 : amélioration du système de sureté et de sécurité des différents modes de transport et amélioration du système de collecte des données météorologiques

Ce programme avait pour objectif d'« **Augmenter le niveau de sécurité et de sûreté des infrastructures de transports et des informations météorologiques** ».

Les activités ci-après ont été réalisées :

Sous-secteur routier :

S'agissant de la prévention et de la sécurité routière, la principale action visait la réduction du nombre de morts sur les routes à travers l'acquisition des grues d'enlèvement des obstacles. Relativement à l'exploitation de ce matériel, les activités menées concernent, l'élaboration et la signature de la convention avec le MATGENIE, l'acquisition de cinq (05) grues d'enlèvement des obstacles, dont deux (02) de capacités de quatre (04) tonnes, deux (02) de capacités de dix (10) tonnes et une grues (01) de capacité de vingt (20) tonnes, puis le recrutement et la formation dans les prochains jours des conducteurs de ces engins.

Sous-secteur maritime et portuaire :

Deux faits majeurs méritent d'être relevés. Face aux problèmes de congestion du port de Douala, notamment pour ce qui est du volet sécurité, le CNCC a entrepris à travers un partenariat avec Douala International Terminal (DIT), d'identifier les Chargeurs dont les cargaisons sont en dépassement des délais de franchise et de trouver les solutions appropriées devant aboutir à leur enlèvement.

Les différentes visites des Gardes côtes américains au port de Douala, dont la dernière a eu lieu la semaine dernière, ont permis de confirmer les avancées réalisées par cette plateforme portuaire pour sa mise aux normes ISPS. Toutes ces initiatives ont contribué à réduire considérablement le niveau d'engorgement du port de Douala.

Sous-secteur de la météorologie :

- l'organisation, à Yaoundé, du Conseil des Ministres de l'Afrique Centrale en charge de la météorologie, du 20 au 24 avril 2015. A l'issue de cette rencontre, le Cameroun a obtenu le siège du Centre Climatologique Régional pour l'Afrique centrale, dénommé **Centre d'Application et de Prévision Climatologique de l'Afrique Centrale (CAPC-AC)**, le 25 mai 2015;
- la participation au 17^{ème} Congrès de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM),

en juin 2015, à Genève, congrès à l'issue duquel le Cameroun a été élu membre du Conseil exécutif de cette organisation;

- l'élaboration, la production et la diffusion, à la CRTV notamment, des informations météorologiques destinées au grand public.

Programme 603 : gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur des transports

Afin d'améliorer la qualité du service et d'accroître le rendement du personnel du Ministère des Transports et en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail, un accent particulier a été mis sur les points ci-après :

- la construction de nouveaux bureaux ;
- l'aménagement des bâtiments annexe n°1 du Secrétariat général, et du Cabinet du Ministre délégué ;
- l'aménagement et la réhabilitation des délégations départementales (Haute Sanaga, Boumba et Ngoko, Nkam, Noun, Sanaga maritime) ;
- la poursuite de la construction de la délégation régionale Centre ;
- le lancement des travaux de la délégation régionale de l'Est.

Concernant la construction des délégations départementales, 2015 consacre le début de la construction de la délégation départementale du Nyong et Kélé, de la Menoua, du Haut-Nkam, du Haut Nyong, de la Vallée du Ntem et du Dja et Lobo.

La poursuite de l'équipement des services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau et matériel informatique.

Toutefois, l'exécution de ces différents programmes telle que présentée plus haut ne s'est pas faite sans difficultés.

3.2. LEÇONS APPRISES

Les leçons découlant de la mise en œuvre des programmes du MINT pour l'exercice budgétaire 2015 comportent :

- la nécessité d'une meilleure formulation des indicateurs permettant de rendre compte des étapes franchies pour la réalisation des projets ;
- la nécessité de trouver des indicateurs permettant de mieux afficher la performance du Ministère. En effet, les indicateurs actuels ne permettent pas de rendre compte de l'action de suivi menée par ce dernier. Les actions réalisées par les structures sous-tutelle ne peuvent être évaluées ;
- La mise en place effective et l'animation du contrôle de gestion permettront de procéder à une remontée assez des données produites dans les sociétés sous tutelle ; lesquelles données aideront à mieux analyser leur performance ;
- la sécurisation de la trajectoire des finances publiques et l'émergence d'un Etat

responsable ;

- l'exigence de rentabilité qui impose l'efficacité, l'efficience et la performance dans la mise en œuvre des politiques publiques à travers l'exécution des programmes du MINT, en général, et, en particulier, du programme 602 ;
- l'importance de veiller à la maturation des projets et de démontrer la nécessité d'obtenir des financements pour la réalisation des activités relatives aux grandes préoccupations gouvernementales dans le sous-secteur des transports.

Outre les leçons sus-évoquées, il n'est pas superflu de mentionner l'importance des recommandations du CIEP 2015 à savoir :

- travailler en collaboration avec le Secrétariat Technique pour affiner le cadre logique, en y intégrant les ajustements proposés par le comité ;
- accélérer les études sur le développement du transport urbain dans les grandes villes, notamment celles concernées par les CAN 2016 et 2019 ;
- actualiser la chaîne des responsabilités conformément aux instructions du Premier Ministre, Chef du gouvernement sur le Comité de gestion.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Comme dans le cas du bilan, ces perspectives seront déclinées par programme.

Programme 607: développement et réhabilitation des infrastructures de transport

Sur le plan du développement et de la réhabilitation des infrastructures de transport, la modernisation des infrastructures se poursuivra au cours du triennat 2016-2018 par :

- la poursuite de la rénovation des aéroports secondaires ;
- l'acquisition du matériel roulant pour les enquêtes d'accidents ;
- la consolidation et la mise en œuvre du plan de relance de CAMAIR-Co.

Dans le secteur maritime et portuaire, il sera question de :

- la restructuration du CNIC
- réaliser la quasi-totalité des volets de la base logistique de Kousseri, notamment : le parking sur quatre hectares devant accueillir plus de 500 camions, un forage à pompe électrique, l'installation de lampadaires solaires, la construction de l'agence CNCC de Kousseri ;
- construire un Centre de Vie situé à l'entrée Est de la ville de Douala. Ce Centre Vie comprendra notamment, un Centre d'hébergement de 120 lits pour les chauffeurs et un réfectoire pour la restauration.

Dans le secteur ferroviaire, il est prévu :

- la finalisation des études Ngaoundéré-Ndjamena;
- la poursuite des travaux de renouvellement de la section des voies ferrées Pangar-Ngaoundéré ;

- le démarrage des travaux de réhabilitation du tronçon des voies ferrées Douala-Kumba.

Dans le secteur routier, un point sera mis sur l'implémentation des mesures pratiques en vue de la réorganisation des transports urbains de masse en rapport avec les structures décentralisées.

Il sera notamment question de :

- réaliser une étude en vue de l'élaboration d'une politique des transports urbain au Cameroun ;
- réaliser une étude pour l'organisation et l'assainissement de l'activité des mototaxis.

Programme 602 : amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transports et de la météorologie

- Sur le plan de l'amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport et de la météorologie, les actions envisagées au cours du triennat 2016-2018 consisteront, pour l'essentiel, dans le secteur aérien, à finaliser le processus de certification des aéroports de Douala et Yaoundé ainsi que celui des MA60.

Dans le secteur maritime et portuaire, il s'agira :

- de prendre des mesures urgentes en vue de l'enlèvement des épaves au Port de Douala;
- d'assurer la formation des chargeurs et la mise à leur disposition des informations nécessaires à l'exercice de leurs opérations du commerce international.

Dans le secteur ferroviaire, l'essentiel des actions envisagées ici visera, à :

- poursuivre la sécurisation des passages à niveau ;
- renforcer le dispositif de sécurité dans les gares ;
- déguerpier les occupants illégaux de la voie ferrée.

Dans le sous-secteur routier, la réduction des nombre de morts sur nos routes passera par l'opérationnalisation du projet de grues d'enlèvement des obstacles sur nos axes routiers ainsi que l'assainissement du processus d'obtention du permis de conduire, de même que l'acquisition des véhicules et motos pour la prévention routière dans les Services déconcentrées.

Par ailleurs, il est envisagé de réviser la cartographie des programmes du Ministère en faisant de la météorologie un programme à part entière, afin de définir un indicateur assez robuste permettant une mise en œuvre cohérente des différentes activités relevant de ce domaine. Ce programme transversal sera susceptible d'appuyer et d'accompagner les activités d'autres secteurs tels que l'agriculture, les assurances.

Les perspectives envisagées dans le cadre du nouveau programme dédié à la météo (programme 604 : « **Développement et réhabilitation du réseau météorologique national** ») se présentent ainsi qu'il suit :

1 Le développement du système de sécurité et de sûreté des infrastructures de météorologie.

Les activités suivantes sont retenues dans le cadre de cette action :

- la réhabilitation, construction et aménagement des stations et parcs météo ;
- le déplacement et la sécurisation des stations météo.

2. Le renforcement de la production et la fourniture de services météorologiques et Climatologiques en faveur du développement durable.

Il sera question ici :

- d'acquérir des équipements de production de l'information météo ;
- de sécuriser et numériser les données météo et climatologiques.

3. L'amélioration de l'accès aux services météorologiques du sous-secteur de la navigation aérienne et maritime.

Il s'agira ici :

- du suivi de la transmission et de la réception de l'information météo ;
- de l'acquisition des équipements d'inspection des structures d'observation.

4 Le développement institutionnel et le renforcement des capacités.

Avec comme activités : le suivi des formations des ingénieurs et techniciens et la formation continue sur les techniques avancées de prévisions numériques et en météo maritime.

5 La réhabilitation et l'équipement des stations météorologiques et des postes climatologiques et pluviométriques

Les activités suivantes sont retenues :

- l'acquisition des équipements météorologiques ;
- la maintenance et le contrôle des équipements météo ;
- le suivi des travaux de construction et de réhabilitation.

Pour ce qui est de la Contribution Prévue Déterminée au plan National (CPDN), les interpellations du Ministère des Transports concernent, d'une part, l'atténuation des CO² et, d'autre part, l'adaptation aux changements climatiques.

Concernant l'atténuation des émissions du CO², le Ministère des Transports devra organiser des réflexions sur les offres de transports bas-carbone et l'intégration d'une dimension énergie/climat dans les documents de planification du secteur.

La question de l'adaptation aux changements climatiques sera également adressée par le Ministère des Transports à travers la mise à niveau les systèmes nationaux de collecte de données hydrométéorologiques, d'analyse, de prévision, d'information et d'alerte précoce.

Programme 603 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur des transports

Pour l'exercice 2017, tout en tenant compte de la modicité de l'enveloppe budgétaire, il sera question de poursuivre la construction des délégations sus citées et surtout de résoudre le problème des dépenses exécutées mais non ordonnancées (DENO), conformément aux exigences des Ministères en charge des finances et de l'économie.

Quelques services seront également équipés en raison de la conjoncture.